



La Bruyère  
Commune Citoyenne

## ANNEXE 26

Dossier communal n° : PU/25/03

### URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **MAGELLAN LEISURE SRL**.

Le terrain concerné est situé rue Royale à 5080 Emines, parcelle cadastrée ou l'ayant été 1ère division, section B n° 109 E.

Le projet consiste en la

**« reconversion du site de l'ancien Fort d'Emines en un parc de loisirs indoor et outdoor »**

et présente les caractéristiques suivantes :

le projet déroge :

- à la zone d'espaces verts au plan de secteur ;
- aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (GRU) et plus particulièrement au « règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou partie de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite (PMR) (non conforme aux articles 414 et 415).

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.6, D.IV.13 et D.IV.40§1er, alinéa 2 du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte le 04 février 2025 et clôturée le 18 février 2025.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES

- les jours ouvrables de 9h00 à 11h30,

- les jeudis jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Axel Demily :

- téléphone : 081/263.554 - mail : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be),

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be),

- remises à Monsieur Axel Demily dont le bureau se trouve rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : AD/PU/25/03 - Réclamation.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à la même adresse : le 18 février 2025, à 15h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Axel Demily – téléphone : 081/236.554 - mail : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Yves Groignet  
Directeur général

Par le Collège,



Yves Depas  
Bourgmestre